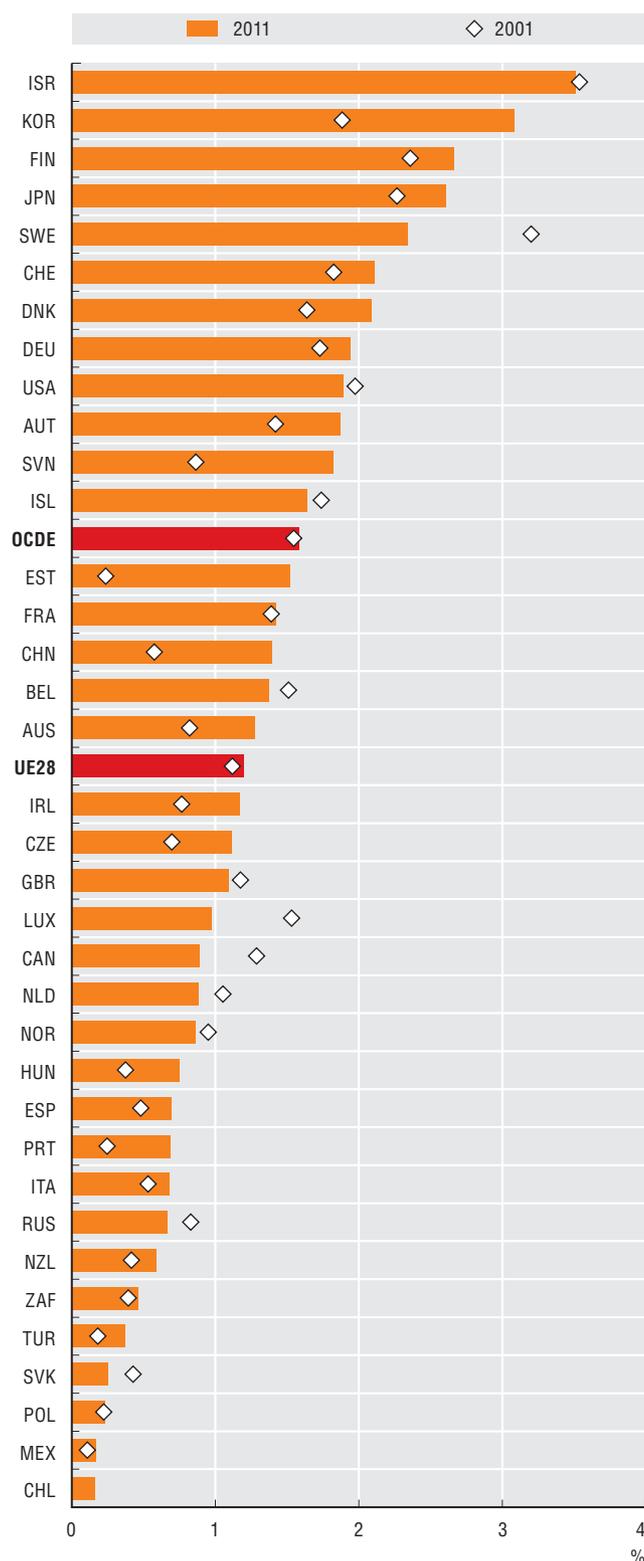


10. R-D des entreprises

Dépenses de R-D des entreprises, 2001 et 2011

En pourcentage du PIB



Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, www.oecd.org/sti/pist, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932304>

La dépense intérieure brute de R-D du secteur des entreprises (DIRDE) est un paramètre important de l'innovation et de la croissance économique. En dix ans, dans la zone OCDE, la R-D des entreprises a connu une croissance soutenue, passant de 1.55 % du PIB en 2001 à 1.63 % en 2008, avant de redescendre à 1.59 % en 2011. L'intensité de DIRDE a notablement augmenté en Estonie, Corée, Slovaquie et Chine, mais reculé au Canada, au Luxembourg, en République slovaque et en Suède.

Dans beaucoup de pays, la R-D est le fait d'un petit nombre de grandes entreprises ; dans d'autres, les petites et moyennes entreprises (PME) accomplissent une part importante de l'effort total de R-D du secteur des entreprises. Cela peut s'expliquer par un effectif important de PME, ou par l'existence de PME très actives en R-D (qui peuvent être des unités de R-D appartenant à de grands groupes). La part des PME dans la DIRDE totale s'échelonne entre plus de deux tiers en Estonie et Nouvelle-Zélande, environ 10 à 15 % aux États-Unis et en Allemagne, et moins de 5 % au Japon.

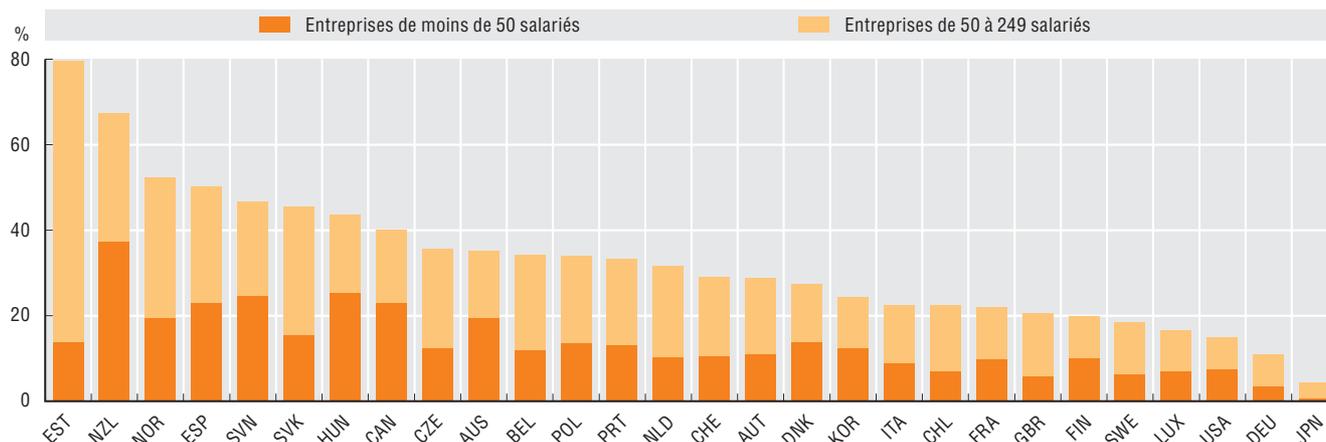
Les filiales étrangères jouent aussi un rôle important dans la R-D intérieure. Dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels ce chiffre est disponible, elles ont exécuté en 2009-10 plus d'un cinquième de la R-D des entreprises, et dans les petites économies ouvertes, elles représentent plus de la moitié de la DIRDE: 62 % en Israël et près de 70 % en Irlande. En revanche, dans les deux premières économies par le volume de leur DIRDE, la recherche des filiales de sociétés étrangères représente une part relativement faible : 14.8 % aux États-Unis et 6.3 % au Japon.

Définitions

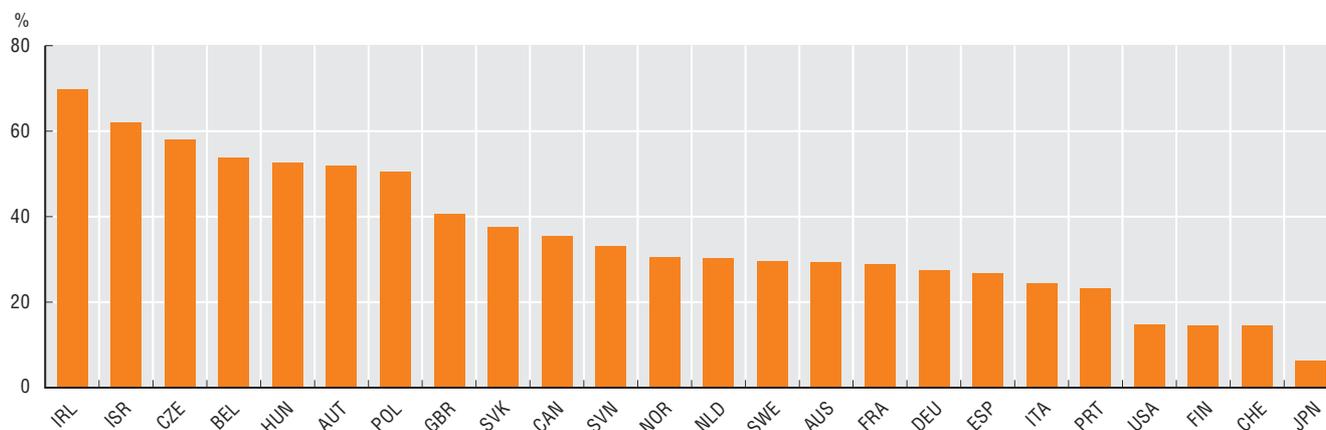
La dépense de R-D des entreprises (DIRDE) couvre les activités de R-D du secteur des entreprises menées par des sociétés ou instituts spécialisés, quelle que soit la source du financement; elle est plus étroitement liée à la création de nouveaux produits et techniques de production. Le secteur des entreprises recouvre « toutes les firmes, organisations et institutions dont l'activité première est la production de biens ou de services en vue de leur vente au grand public à un prix qui correspond à la réalité économique ». Le terme « filiale étrangère » désigne les filiales sous contrôle étranger; l'origine géographique d'une filiale étrangère est donc le pays de résidence du contrôleur ultime. Un investisseur (société ou particulier) est considéré comme exerçant le contrôle ultime s'il est à la tête d'un groupe de sociétés et contrôle directement ou indirectement toutes les sociétés du groupe, sans faire lui-même l'objet d'un contrôle par une autre entreprise ou un autre particulier. Le contrôle implique la capacité à nommer une majorité d'administrateurs habilités à diriger l'entreprise, guider ses activités et définir sa stratégie.

R-D des entreprises par catégorie de taille, 2011

En pourcentage de la R-D exécutée par le secteur des entreprises

Source : OCDE, Base de données sur la recherche et développement, www.oecd.org/sti/srd, juin 2013. Voir notes de chapitre.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932323>**Dépenses de R-D engagées par des filiales étrangères, 2009**

En pourcentage de la R-D exécutée par le secteur des entreprises

Source : OCDE, Base de données sur l'activité des entreprises multinationales, www.oecd.org/sti/ind/amne.htm, juin 2013; Eurostat, Juin 2013. Voir notes de chapitre.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932342>**Mesurabilité**

Pour apprécier l'évolution de la DIRDE au fil du temps, il faut tenir compte de plusieurs facteurs: changements de méthodes d'enquête, élargissement du champ couvert, sortie ou entrée de certaines unités dans le secteur des entreprises, par exemple. Pour recenser les nouveaux exécutants ou les exécutants occasionnels de R-D, les pays travaillent généralement à partir d'un registre d'exécutants connus, qu'ils actualisent régulièrement à partir de différentes sources. D'un pays à l'autre, ces sources varient: registres des sociétés, autres enquêtes sur les entreprises (par exemple centrées sur l'innovation), informations provenant d'administrations (données sur les subventions ou crédits d'impôts, sur les brevets), ou sources publiques (annonces dans la presse, bases de données privées). La comparabilité des données DIRDE pose quelques problèmes: il est de plus en plus compliqué pour les entreprises de fournir les chiffres de leurs dépenses de R-D pour les enquêtes sur la DIRDE en raison des différences de leurs systèmes internes de comptabilité, de dispositifs comme les crédits d'impôts à la R-D et de la complexité du montage de certains dossiers (projets communs, externalisés, consultants sur site ou hors site, transferts intra-entreprise). Ce sont là quelques-uns des problèmes que l'on cherche à résoudre avec la révision du *Manuel de Frascati*.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « R-D des entreprises », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.